

« Pêche durable ». Les propositions

Une quarantaine de propositions. C'est ce que contiendrait le « pacte pour une pêche durable en Cornouaille ». Selon nos informations, il devrait faire l'objet d'une présentation officielle courant mars.

L'un des axes du « pacte » est dédié à la commercialisation. Il prévoit notamment le développement de « nouveaux services » dans les criées cornouaillaises. (Photo d'archives).



Un huis clos en préfecture, des réunions avec des professionnels et même une présentation à Bruxelles: le « pacte territorial » de la pêche cornouaillaise est prêt depuis plusieurs semaines. Pour l'instant pourtant, son contenu fait l'objet d'un silence radio total. Selon les éléments que nous avons pu recueillir, il s'organise autour de cinq thèmes: les métiers, les navires, les circuits de commercialisation, la restruc-

turation des ports, l'organisation de la filière. Le pacte avance ainsi une série de mesures et leur calendrier de mises en œuvre.

En revanche, aucun financement n'y figurera.

Les métiers. Création d'un conseiller « emploi » spécifique à la pêche, d'un guide du créateur-repreneur. Renforcer les dispositifs d'accompagnement. Revoir les modalités de finance-

ment à la reprise des navires. Améliorer les conditions de vie à bord.

Les navires. Promouvoir le renouvellement des navires, plus sécurisés et consommant moins d'énergie. Déconnexion entre la jauge et la puissance. Promotion de la sélectivité des engins de pêche. Organiser des campagnes scientifiques à bord de bateaux de pêche. Droit à l'expérimentation

des armements pour des programmes de recherche et développement.

La commercialisation. Création de nouveaux services sous criées. Massifier les ventes sur certains sites. Développer l'achat à distance. Obtenir la certification « pêche responsable » pour certaines pêcheries. Contrats bleus. Développer de nouveaux produits pour répondre à l'évolution de

la consommation.

Restructuration des ports. Le pacte reprendrait, sans surprise, la mise en place de la gestion unique des ports initiée par la CCI, la mutualisation des services et des outils, l'harmonisation des coûts et taxes, la gestion de l'eau. Il aborderait mais n'apporterait pas d'éléments nouveaux sur la réorganisation des ports et des criées. Une étude est toujours en cours

à la CCI, selon trois scénarios en fonction des volumes des apports. Le pacte prévoirait une réflexion sur les plateformes logistiques en 2011.

Organisation de la filière. Réforme des structures professionnelles et leur mutualisation. Meilleure représentation dans les instances nationales et européennes.

Jacky Hamard

La pêche cornouaillaise: « 24% de part de marché »



Ces dernières années, des investissements lourds ont été réalisés dans les ports de Cornouaille. (Photo d'archives).

cornouaille compte 565 entreprises et 8.055 emplois directs.

Volumes à la baisse. Depuis 1989, les débarquements sous les criées cornouaillaises ont diminué de 42%. Ils ont atteint 52.600 t l'an dernier.

2.340 marins. La Cornouaille représentait en 2008, 2.340 marins et 521 navires. Le quartier le plus important est Le Guilvinec (1.116 marins et 291 navires), Concarneau (800 marins et 147 navires), Audierne (214 marins et 44 navires), Douarnenez (143 marins et 22 navires). Le nombre des marins est en baisse constante: - 40% depuis 1993. 55% des marins ont 50 ans et plus, 15% moins de 30 ans.

300 navires de moins en 16 ans. Plus de 300 navires ont disparu depuis 1993. La flottille est vieillissante. 65% des navires ont entre 20 ans et 25 ans. Moins de 10% ont moins de 5 ans.

Productivité. + 16% en volume et + 56% en valeur entre 1993 et 2007.

8.055 emplois directs. La Cor-

Une mesure voulue pour redynamiser le secteur

Quel avenir pour la pêche Cornouaillaise ? Le « Pacte territorial », réunissant la CCI, la préfecture, le conseil général, le Pays de Cornouaille et les professionnels de la filière, veut être la réponse à cette interrogation.

Le « Pacte pour une pêche durable en Cornouaille » est la première véritable tentative de dresser des perspectives pour l'ensemble de la filière.

« Engager professionnels et pouvoirs publics »

L'idée avait été lancée lors d'un colloque organisé par la CCI de Quimper, à Fouesnant en septembre, en raison de la dernière crise de 2008 et des manifestations de pêcheurs qui avaient eu pour origine la flambée des prix du gazole.

Ce pacte doit engager les professionnels, aux intérêts parfois divergents, et les pouvoirs publics. Il se veut une contribution dans le cadre de la réforme européenne de la politique commune de la pêche de 2012 dont les discussions doivent débiter dans le courant du premier semestre 2009.

Cette révision de la PCP met en avant les principes de la pêche durable et de la conservation des



La Cornouaille représentait en 2008, 2.340 marins et 521 navires. Plus de 300 bateaux ont disparu depuis 1993. La flottille est vieillissante. 65% des navires ont entre 20 ans et 25 ans. Moins de 10% ont moins de 5 ans.

ressources halieutiques. Le pacte territorial de Cornouaille, annoncé comme pragmatique, se veut ainsi un plan d'ensemble de redynamisation de ce secteur durement touché. Il s'agit d'engager toutes les parties prenantes dans un ensemble d'actions ciblées, concertées et

programmées. But: restructurer la première région française pour la pêche fraîche pour la rendre économiquement viable en prenant en compte le plan Barnier « d'action pour une pêche durable et responsable ». Ou encore la mise en place des « contrats bleus » initiés par la coopérative

cornouaillaise Ar Mor Glaz. Ce, alors qu'un nouveau plan de casse, se profile dans un contexte général de baisse d'une flottille vieillissante, du nombre des pêcheurs et d'une diminution importante des captures.

J.H.